

Association Villersoise de Danse

Règlement Intérieur 2020 / 2021

I. Inscriptions

Nous prenons les enfants à partir de 4 ans nés avant le 01/01/ 2017.

Le jour de votre inscription, merci d'apporter :

- Le paiement de l'année complète.
- 1 photo d'identité (format normal **même scannée**).
- Un certificat médical portant la mention « **apte à la pratique de la danse** » est obligatoire, à remettre avant de commencer les cours ou au plus tard le 30 septembre 2020 dernier délai ; prévoir aussi la mention « **apte à la danse en compétition** » pour les personnes intéressées par la compétition.

A défaut de dossier complet, l'inscription ne sera pas enregistrée.

Inscriptions : **le mercredi 2 septembre 2020 de 16h00 à 19h00 au gymnase Gaston le Pite** et aux heures et lieux des cours durant le mois de septembre.

Reprise des cours : à compter du lundi 07 septembre 2020 pour tous les professeurs.

L'inscription ne sera enregistrée que si le règlement total est remis.

Le paiement pourra intervenir selon les modalités ci-après :

- en un seul chèque, encaissé à la fin du mois en cours.
- en trois chèques, encaissés à la fin du mois en cours pour le premier et à la fin des deux mois suivants pour les autres (exemple : fin septembre, fin octobre et fin novembre).

- en cas de règlement en espèces, la totalité sera exigée à l'inscription.

L'adhésion comprend la licence obligatoire et les cours.

Règlement possible par le coupon sport et chèque vacances ANCV.

Une facture pourra être demandée mais celle-ci aura pour conséquence de ne procéder à aucun remboursement de l'association pour quel motif que ce soit.

II. Cours

Les cours comprennent l'entraînement durant la saison et la préparation de chorégraphies pour le spectacle de fin de saison. La participation à ce spectacle est facultative.

Les cours se déroulent du lundi 07 septembre 2020 au vendredi 18 juin 2021. **L'année comprend 27 cours.**

Les cours n'auront pas lieu :

- pendant les vacances scolaires de l'Académie d'Amiens et ce pour tous les professeurs,
- en cas d'indisponibilité des locaux,
- en cas d'absence du professeur,
- en cas d'intempéries,
- les jours fériés,
- en cas de pandémie (accès impossible aux divers gymnases)

En cas d'absence prolongée ou démission d'un professeur, les membres du bureau se chargeront de le faire remplacer par un autre professeur sans que les adhérents ne puissent prétendre à un remboursement ou à toute compensation financière.

III. Arrêt des cours

En cas d'arrêt définitif ou temporaire, merci de prévenir un membre du bureau. Quelles que soient les raisons de l'arrêt définitif, il ne sera procédé à **aucun remboursement des cours, ceux-ci étant réglés pour l'année.**

En cas d'arrêt définitif pour tout motif, un document signé des parents sera exigé.

A partir de 3 absences consécutives de l'enfant ainsi que du non-respect des directives, les parents en seront informés.

IV. Règles à respecter

Nous nous réservons le droit d'exclure à titre temporaire ou définitif tout adhérent en cas de non-respect des règles décrites ci-dessous :

Afin de respecter le bon déroulement des différents cours, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre note de ce qui suit :

- Respecter les horaires des cours.
- Portables éteints en cours.
- Avoir une attitude correcte (Respecter, écouter le professeur et les membres du bureau).
- Ne pas manger dans la salle - Chewing-gum interdit dans la salle.
- **Ne pas amener ses enfants en cours (valable pour tous les cours). Le cours de danse n'est pas une garderie (cela peut perturber le cours et déranger les élèves).**
- Attendre la fin du cours précédent avant de pénétrer dans la salle.
- Prendre ses dispositions avant le début des cours pour aller aux toilettes.
- **Les professeurs ont le droit d'exclure du cours les élèves qui ne portent pas une tenue correcte en adéquation avec la pratique de la danse et de la gym.**
- Interdiction de porter des jeans ; jeans stretch ; taille basse (sauf pour le cours de hip-hop).
- **Accompagner l'enfant jusqu'à l'entrée de la salle et le reprendre à la porte de la salle, les membres de l'association et les professeurs ne sont pas responsables des élèves en dehors de leurs heures de cours.**
- Habiller ou déshabiller l'enfant dans le vestiaire.
- Ne laisser aucun vêtement dans le vestiaire ou dans le couloir (l'association n'est pas responsable en cas de vol).
- **Ne seront admis dans la salle de cours uniquement les élèves des cours concernés.**

Les élèves devront apporter **une paire de ballerines ou chaussons de danse** faute de quoi l'accès aux cours leur sera refusé (recommandation des professeurs et obligation faite par la mairie).

Pour les parents séparés ou divorcés, bien préciser sur le bulletin d'inscription les coordonnées de chacun des parents : adresse postale et mail et téléphone.

Prévenir un membre du bureau : (Mr LANGLOIS **06.48.11.48.93**) :

- en cas de **maladie de l'enfant**.
- en cas de : **changement d'adresse** ou **numéro de téléphone** ou **adresse mail**.

Tout contact entre les adhérents et le bureau de l'association se fera uniquement par courrier électronique. (toute personne n'ayant pas prévenu au préalable la modification de celle-ci ne pourra en aucun cas en tenir rigueur du manque d'informations provenant de l'association). A défaut d'adresse mail, 5 enveloppes timbrées seront à remettre lors de l'inscription.

VI. Divers

Pour vous permettre d'avoir des souvenirs de vos enfant ou de vous-même, lors des cours et en fin d'année (en tenues de gala), des photos de groupes et individuelles seront prises par les membres du bureau ou une société annexe et seront mises à votre disposition sur demande verbale ou courrier électronique. De même, lors des cours et du gala, les membres de l'Association Villersoise de Danse peuvent être amenés à filmer les élèves (automatiquement lors du gala), pour réaliser le film de fin d'année (disponible uniquement sur DVD).

L'entrée au spectacle de fin d'année est payante. Toute inscription entraîne automatiquement l'autorisation, pour l'élève, d'apparaître sur ces photos et sur la vidéo de fin d'année. En cas de désaccord, l'inscription est refusée. A noter : aucune photo individuelle ne sera mise à disposition sur le site internet et ne servira à promouvoir l'association. Tout renseignement : **06.48.11.48.93** ou au **06.23.35.37.51**



contact@avdanse.net



www.avdanse.net